

 <p>Commune de Confignon</p>	Résolution	R 129
---	-------------------	--------------

Date de dépôt : 07.11.2017

Date de traitement : 07.11.2017

Résolution relative à la révision partielle du Plan directeur cantonal des chemins de randonnée pédestre N° 2016-01

Vu le plan directeur des chemins de randonnée pédestre du 25 août 2017, élaboré par le Département de l'Environnement, des Transports et de l'Agriculture du Canton de Genève,

Vu le rapport sur la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre de juin 2017, élaboré par la Direction Générale de l'Agriculture et de la Nature du Canton de Genève,

Vu les fiches de mesures ponctuelles du 25 août 2017 élaborées par le Service de l'agronomie du Canton de Genève,

Vu la mise à l'enquête publique de la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre qui s'est déroulée du 14 juin au 13 juillet 2017,

Vu la synthèse des observations liées à la révision lors de l'enquête publique transmise par la Direction Générale de l'Agriculture et de la Nature du Canton de Genève aux Communes par courrier le 13 septembre 2017,

Conformément à la loi d'application de la loi fédérale sur les chemins de randonnée pédestre du 4 décembre 1998

Conformément aux articles 29, al. 3 et 30A, al. 2 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Sur proposition du Conseil administratif,



Commune
de **Confignon**

Résolution

R 129

Le Conseil municipal

DECIDE

à l'unanimité des 18 membres présents

de préavis **favorablement** la révision partielle du plan directeur cantonal des chemins de randonnée pédestre No 2016-01

La Présidente : Nathalie VON GUNTEN

Le Secrétaire : Jean Carlo TABOADA